



CIL DU QUARTIER GODILLOT

Avec vous et pour vous

Juin 2021

Assemblée générale de l'Association du 01 octobre 2021

Rapport moral du CIL du Quartier Godillot pour l'année 2020

1 - Introduction

Notre Comité d'Intérêt Local du Quartier Godillot a été créé en 1995 sous la forme d'une Association Loi 1901, avec pour objectifs, conformément à ses statuts :

- de contribuer, en liaison étroite avec la Municipalité et les différentes administrations, associations et entreprises intervenant à Hyères, à la bonne réalisation de toutes les actions et réalisations en matière de voirie, circulation, aménagement, propreté et sécurité, protection de l'environnement, animation culturelle, etc. qui concernent le Quartier Godillot,
- de défendre les intérêts de ses adhérents,
- d'œuvrer pour la défense des sites dans le Quartier Godillot

Ses limites géographiques sont, au Sud, la voie Léopold Ritondale, à l'Ouest, l'échangeur routier et l'avenue du Maréchal Juin, au Nord, l'avenue du Maréchal Leclerc, la rue Yann Piat en partie, la rue Victor Hugo puis l'avenue des Iles d'Or et, à l'Est, la rue Gallieni et l'avenue Victoria.

En 2020, à la suite de l'élection des membres du Conseil d'administration de l'Association par la consultation de l'Assemblée générale qui s'est déroulée du 17 novembre au 15 décembre et aux délibérations de ce Conseil, notre Bureau a été constitué comme suit :

- Président d'honneur, Alain Durand
- Président, Pascal Janier
- Vice-président, Philippe Ferré
- Vice-président, Marcel Fossat
- Trésorier, Alain Réal
- Trésorier adjoint, Laura Degioanni
- Secrétaire, François Guilloré
- Secrétaire adjoint, Alain Aussilhou

Jean-Luc Delon participe aux réunions du Bureau à l'invitation du Président, en tant que Webmaster effectuant également des reportages photo et vidéo.

2 – Adhérents du CIL du Quartier Godillot en 2020

Le nombre de nos adhérents dans le Quartier Godillot a légèrement diminué en 2020, avec **125 membres à jour de leur cotisation**, et 9 membres d'honneur.

Concernant le nombre de membres, Le CIL du Quartier Godillot ne fait prendre qu'une cotisation par foyer et ne comptabilise pas l'ensemble des résidents de logements collectifs où il compte des adhérents.

3 - Assemblée statutaire du CIL Godillot 2020

Après trois reports de date, en raison de la période de réserve liée aux élections municipales, puis en raison de la situation sanitaire, notre Assemblée statutaire s'est déroulée par consultation des membres par courrier et courriel.

Dans ces conditions, l'Assemblée générale extraordinaire, prévue pour valider la modification des statuts entérinée par le Conseil d'Administration du 6 mars, a été reportée en 2021.

Les Rapports moral et financier pour 2020, la cotisation pour 2021 fixée à 12 euros et la composition du nouveau Conseil ont été approuvés à l'unanimité des votes exprimés.

Une liste détaillée du traitement des préoccupations des habitants du Quartier Godillot a été transmise aux membres après concertation avec les services de la Mairie.

4 – Manifestations organisées en 2020 par le CIL du Quartier Godillot

La situation sanitaire a profondément modifié le programme envisagé, il ne nous a pas été permis de produire les concerts mensuels au kiosque à musique, de tenir les conférences prévues et vous présenter l'exposition d'automne.

Seul le spectacle "Espace - Temps" vous a été proposé le 17 janvier 2020 dans l'église Anglicane par les classes du Conservatoire.

Alliant danses et musique, cette animation qui a rempli l'Anglicane a remporté un très beau succès.

La vidéo réalisée par nos amis du club photo et par Jean-Luc Delon est disponible sur le site Internet du CIL.

5 – Rencontres et réunions diverses auxquelles le CIL Godillot a participé en 2020

Les représentants de notre CIL ont participé en 2020 à toutes les réunions du Conseil d'administration et à l'Assemblée générale du Groupement des CIL dont Philippe Ferré est vice-président. Ils ont également été présents aux vœux du Maire et aux réunions d'information et d'échange organisées par le Maire pour les animateurs des différents CIL.

Dans l'agenda 2020, on peut noter plus particulièrement les réunions et manifestations suivantes où nous étions présents, à l'invitation de la Mairie ou à notre initiative :

Projet de l'Eco-Quartier de la Crestade :

Le CIL a exprimé ses doutes sur la qualité de l'étude de protection acoustique du projet et a proposé plusieurs aménagements du projet ou connexes.

1. La réalisation du barreau de liaison pour permettre un accès direct au chantier ;
2. L'accès à la concession Peugeot par cette voie avec chargement et déchargement des véhicules dans l'enceinte du garage ;
3. La limitation de la vitesse à 70 km/h sur le tronçon Henri-Petit échangeur de la Recense ;
4. La réalisation d'un enrobé acoustique sur cette portion de route urbaine (RN98) ;

Ces deux dernières mesures permettraient de réduire par 4 le niveau de bruit perçu par les riverains.

Ces propositions sont étayées par le schéma de Cohésion Territoriale (SCoT) et l'analyse d'un ingénieur acousticien questionné sur le sujet.

Rapport moral du CIL du Quartier Godillot sur l'exercice 2020

Plusieurs réunions ont permis d'obtenir des réponses formelles, la limitation de vitesse à 70 et la réalisation d'un enrobé acoustique ont reçu l'aval de la DIRMED (courrier du 22 octobre 2020).

Une étude complémentaire sur le bruit est en cours par la SPLM, concernant l'accès au garage Gemy, plusieurs réunions se sont tenues avec la municipalité et la SPLM ; un point sera fait lorsque toutes les options auront été analysées.

Le Bureau du CIL, n'a pris connaissance des permis accordés au lotisseur que 10 jours avant la fin de la période d'expression du recours des tiers.

Après étude des permis, le Bureau n'a pas relevé de points méritant un recours.

Cependant, à titre personnel, un membre du CIL a déposé un recours gracieux puis au tribunal administratif.

Pour être précis, contrairement à ce qui a été dit ou entendu, ces recours n'ont pas été déposés contre le projet de la Crestade, ce qui était juridiquement impossible, mais contre les permis de construire accordés à la société Bouygues pour la réalisation des collectifs.

C'est la raison pour laquelle, la SOTTAL a pu débiter les travaux de voiries et d'aménagement de l'écoquartier.

Avec le début des travaux d'aménagement de la Crestade, les riverains subissent beaucoup de nuisances sonores, mais également liées à la poussière. Le Bureau est intervenu à plusieurs reprises avec hélas un succès limité malgré la présence de plusieurs engins d'arrosage.

La réalisation du barreau de liaison provisoire entre l'Hôpital et le chantier a été retardée suite à un problème d'acquisition de terrains nécessaire à sa création.

Réunions d'information ou inaugurations 2020

samedi 4 janvier	Vœux Municipalité
mercredi 15 janvier	AGO Paradis
mercredi 22 janvier	Mairie M. Herbillon
vendredi 7 février	Mairie M. Herbillon
jeudi 27 février	Peugeot Crestade
jeudi 27 février	Enedis rue de la Paix
vendredi 13 mars	CA Groupement des CIL
mercredi 27 mai	Mairie Crestade
vendredi 17 juillet	Mairie M. Allemand
mardi 21 juillet	V Hugo/Riondet- Station
jeudi 23 juillet	Urbanisme Crestade
vendredi 14 août	Mairie M. Herbillon
lundi 24 août	Mairie Crestade
jeudi 10 septembre	Mairie, SPLM Crestade
Vendredi 11 septembre	CA Groupement des CIL
mercredi 23 septembre	Réunion Police municipale
Vendredi 25 septembre	AGO La Bayorre
Mardi 06 octobre	Rue Victor Hugo
Mardi 06 octobre	Réunion Mairie Opérateurs
vendredi 9 octobre	AGO Groupement des CIL
mardi 13 octobre	AGO Gambetta
mardi 17 novembre	Mairie M. Herbillon Mme Benvenuto

6 – Sécurité et démarche « Voisins Vigilants »

Voisins Vigilants

La démarche « Voisins vigilants », engagée en 2013, s'est poursuivie en 2020, sous l'impulsion du Bureau du CIL Godillot, en liaison avec le médiateur de la Police Municipale désigné comme correspondant central des CIL pour la sécurité.

75 membres au total de notre CIL sont impliqués dans « Voisins vigilants ».

Un message de mise en garde et un rappel ont été diffusés par notre CIL sur le dispositif « Tranquillité vacances » qui permet de prévenir les cambriolages à Hyères.

Ce dispositif étant permanent à Hyères, l'information est disponible sur les sites Internet du CIL et de la Ville.

7 - Préoccupations des Membres du CIL Godillot en 2020

Les diverses préoccupations exprimées par les habitants du Quartier Godillot en 2020 ont fait l'objet d'un suivi actif de notre Bureau.

4 réunions et des échanges réguliers avec Monsieur Marc Herbillon, référent des CIL à la Mairie,

Les membres du Bureau ont parcouru régulièrement le Quartier pour mesurer l'état d'avancement concret des travaux et améliorations annoncés par la Mairie.

Si beaucoup d'interventions demandées à la Mairie ont été réalisées, certaines réclament plus de temps faisant intervenir TPM, le Département ou la Région.

Enfin la crise sanitaire et les dépenses induites par celle-ci ont réduit certains postes budgétaires, ainsi, plusieurs opérations ont été retardées ou reportées.

Un point précis sera fait lors de l'Assemblée générale.

8 - Réunions du Bureau du CIL, actes administratifs et communication

Notre Bureau s'est réuni 6 fois en 2020 pour traiter les questions reçues des membres et leurs préoccupations quant à leur cadre de vie, préparer les positions de notre CIL vis-à-vis des projets de la Municipalité, préparer et mener notre programme de manifestations, et, bien sûr, assurer une gestion administrative et financière rigoureuse de l'association.

Outre les réunions de bureau, trois Conseils d'administration ont formalisé des décisions administratives :

Désignation des membres du Conseil d'administration, montant de la cotisation 2021, modification des statuts (nouvelles limites géographiques du CIL et modification du nombre d'administrateurs).

Plus globalement, de nombreuses informations ont été immédiatement portées à la connaissance de nos membres sur :

- Les modalités 2020 du tri collectif et des collectes d'ordure ménagère dans notre Quartier,
- Rappel sur l'opération Tranquillité Vacances,
- Les informations sur la situation sanitaire liée à la Covid (16 messages),
- Sur les travaux en cours.
- L'envoi d'un message de Bonne Année 2020 à tous les membres, partenaires et amis du CIL du Quartier Godillot.

Rapport moral du CIL du Quartier Godillot sur l'exercice 2020

9 – Notre Programme 2021 - 2022

Le calendrier prévisionnel de notre CIL est particulièrement chargé en 2022. Les principales manifestations envisagées sont les suivantes :

- Conférence sur les chemins de Compostelle ;
- Reprise du programme « Musique et Expression en Ville » chaque 1^{er} samedi du mois sous le Kiosque de la place Gabriel Péri,
- Organisation d'une conférence avec projection de films sur la plongée à Hyères ;
- Organisation d'une exposition « Regards de Femmes » en décembre ;
- Assemblée générale 2021;
- Organisation de notre soirée annuelle conviviale des membres du CIL en juin précédée d'un concert de l'Harmonie Hyéroise ;

Enfin, je souhaite remercier les membres du bureau sans lesquels il ne serait pas possible de mener toutes ces activités de même, je remercie les personnes qui ont bien voulu se manifester pour apporter leur concours à la vie du quartier.

Fait le 30 juin 2021

Pascal Janier

Président du CIL du Quartier Godillot